

## ENTRAINEMENTS ET FORMATIONS A LA DEGUSTATION – CAMPAGNE 2019-2020

### Entraînements à la dégustation :

Après un véritable succès les années passées, le BIVB, la CAVB et l'UPECB renouvellent l'entraînement à la reconnaissance des arômes positifs et défauts organoleptiques dans les vins, toujours sous la forme d'une dégustation **libre-service** laissant chacun avancer à son rythme. Les séances d'entraînement sont **ouvertes à tous les professionnels de la filière participants ou non aux actuels jurys de dégustation**.

Elles ont pour objectif d'une part de vous permettre de vous familiariser aux vins de l'ensemble du vignoble bourguignon avec une dégustation sur un thème défini auparavant et d'autre part, d'affiner vos seuils de perception et d'acceptabilité d'un défaut pour un vin d'AOC avec différents exercices proposés.

Ces entraînements sont **gratuits** et les salles sont ouvertes entre **10h et 12h**.

Cette année, ces entraînements sont programmés dans 4 lieux différents :

- **BIVB à CHABLIS** : les 27/11/2019, 14/01/2020, 11/02/2020 & le 24/03/2020
- **CITVB à BEAUNE** : les 26/11/2019, 14/01/2020, 11/02/2020 & le 24/03/2020
- **Maison des Vins de la Côte Chalonnaise à CHALON SUR SAONE** : les 26/11/2019, 14/01/2020, 11/02/2020 & le 24/03/2020
- **Vinipôle à MACON** : les 27/11/2019, 15/01/2020, 12/02/2020 & le 25/03/2020

Pour la bonne organisation, même si l'inscription n'est pas obligatoire pour ces séances (vous pouvez y participer sans être inscrit au préalable), nous vous demandons de bien vouloir nous signaler votre intention d'y venir. En effet, ces séances ne pourront pas être maintenues en-dessous de 10 participants.

Contact : [saq@bivb.com](mailto:saq@bivb.com), 03 80 26 23 74.

### Formation dégustation :

La formation dégustation, animée par Jean-Michel DURIVALT (CQFDégustation), vous permet une fois validée de participer aux dégustations du contrôle produit (SIQOCERT/UPECB) et du Suivi Aval Qualité.

Cette formation se déroule sur 4 demi-journées dont la dernière demi-journée de test et peut être prise en charge à 100% par le VIVEA ou OCAPIAT (anciennement FAFSEA). Si vous ne cotisez pas à l'un de ces deux organismes, la formation a un coût de 250 euros.

Cette année, plusieurs sessions vous sont proposées :

- **Deux sessions à BEAUNE (CITVB)** : 18,19,20,21/02/2020 avec un groupe le matin et un groupe l'après-midi.
- **Une session à CHATILLON SUR SEINE (salle chambre d'agriculture)** : 21 & 22/01/2020
- **Une session à CHABLIS (BIVB)** : 25 & 26/02/2020
- **Une session est possible à MACON, si cela vous intéresse, manifestez-vous !**

Si vous souhaitez plus d'informations ou y participer, veuillez prendre contact avec Marion GAILLARD : [m.gaillard@cavb.fr](mailto:m.gaillard@cavb.fr) ou au 07.87.37.34.06.